

Procès-verbal du Conseil Municipal du 4 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le 4 juillet,

A la mairie de MONTECHEROUX à 20h00, les conseillers municipaux se sont réunis en séance ordinaire, sur convocation légale en date du **30 juin 2025** sous la présidence de Monsieur Léon Bonvalot.

Etaient présents : Bonvalot Léon, Monnin Thierry, Brandt Serge, Christophe Cuny, Moser Benoît, Petit Antoine, Voisard Damien

Excusés: Corneille Peggy, Germain Thierry, Barbarin Alexandra, Bertrand Christine, Thrithard Christophe

Absent : Thierry Lorenzini

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 20 mai 2025
3. Délibérations :
 - **2025-07-01 Attribution de marché travaux « Aménagement Aire de jeux » à l'entreprise ID VERDE**
 - **2025-07-02 Vente voirie Monsieur Moser Benoît, Monsieur Petit Jean Marc**
 - **2025-07-03 Achat terrain Chevènement Rue de la Pâle**
 - **2025-07-04 Signature d'une convention tripartite : ONF, Ecole et commune**
 - **2025-07-05 Validation des nouveaux tarifs du périscolaire**
 - **2025-07-06 Renouvellement contrat maintenance AXIMA**
 - **2025-07-07 Validation du devis d'amélioration de l'éclairage publique par le SIACVH**
 - **2025-07-08 Participation de la commune aux travaux DECI à Montglio**

Ouverture de la séance à 20h01

1 Election d'un secrétaire de séance

Sur demande du Maire, après ouverture de la séance et selon la réglementation en vigueur, les membres du conseil municipal après en avoir délibéré nomment Cuny Christophe secrétaire de séance à l'unanimité.

Votants : 7	Pour : 7	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	----------	------------	----------------

2 Approbation du compte rendu du 20 mai 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité APPROUVE le compte-rendu du 20 mai 2025

Votants : 7	Pour : 7	Contre : 0	Abstention : 0
-------------	----------	------------	----------------

3 Délibérations

2025-07-01 Attribution de marché travaux « Aménagement Aire de jeux » à l'entreprise ID VERDE

Le Maire informe le conseil municipal que suite à l'appel d'offre pour la création d'une aire de jeux la Commission d'Appel d'Offres a attribué le marché dans sa séance du 2 juin 2025 à 18 H 00 à Montécheroux, à la société ID VERDE qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de **199 785.14€ HT**.

Les travaux débiteront le 7 juillet 2025. Une réunion de chantier aura lieu tous les mardis à 9h00.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve le choix de la Commission d'Appel d'Offres

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

2025-07-02 Vente voirie Monsieur Moser Benoît, Monsieur Petit Jean Marc

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande d'achat de voirie de :

- Monsieur Moser Benoît d'une superficie de 241 m² pour un montant de **4 820.00€**
- Monsieur Petit Jean Marc d'une superficie de 98 m² pour un montant de **1 960.00 €**

La proposition de délibération concernant la vente de voirie à Monsieur Moser Benoît ne peut être prise en compte lors de ce conseil, le quorum n'étant plus atteint. Monsieur Moser étant dans l'obligation de quitter la salle pour ne pas prendre part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Accepte de vendre de la voirie communale à :
- Monsieur Petit Jean Marc, domicilié 11b Rue de Docteur Quélet pour une surface de 98 m² et pour un montant de 1 960.00€ (mille neuf cent soixante euros). Les frais de bornage et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

2025-07-03 Achat terrain Chevènement Rue de la Pâle

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'un terrain jouxtant la parcelle communale où la construction d'une aire de jeux doit être réalisée est en vente par la famille Chevènement.

Le conseil municipal avec l'accord des propriétaires de cette parcelle :

- Accepte l'achat de cette parcelle cadastrée D 39 d'une surface de 4a pour un montant de **2 000.00 € + frais de notaire**

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

2025-07-04 Signature d'une convention tripartite : ONF, Ecole et commune

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la nécessité de signer une convention tripartite entre l'ONF, la commune et l'école primaire.

Cette convention a pour but d'encadrer « l'école dehors » mise en place par Monsieur André

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'ajourner cette délibération, en attente de plus amples renseignements pris auprès de l'ONF sur le contenu de cette convention et de la certitude de retour de la compétence scolaire à la commune.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

2025-07-05 Validation des nouveaux tarifs du périscolaire

Monsieur le Maire propose au conseil municipal une nouvelle grille de tarification pour les accueils au périscolaire. Les nouveaux tarifs ayant été étudiés avec les Francas lors de la réunion du 30 mai 2025.

La création de tranches supplémentaires selon les quotients familiaux comme suit :

Quotient familial	Périscolaire 30 min	Restauration scolaire	Mercredi
0 à 450	0.40€	5€	2.85€
451 à 800	0.46€	6.5€	
801 à 1400	0.60€	7.90€	4.40€
1401 à 2000	0.66€	8.20€	4.60€
2001 à 4500	0.76€	8.60€	
4501 et +	0.80€	9€	

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

- Approuve les nouveaux tarifs pour 2025-2026

Votants : 7	Pour : 7	Contre : 0	Abstentions : 0
-------------	----------	------------	-----------------

2025-07-06 Renouvellement contrat maintenance AXIMA

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la fin du contrat de maintenance des chaufferies avec la société Axima au 1^{er} juillet 2025. Un appel d'offre a été envoyé à Equans (Axima), Barbalat et Vinci. Après étude, la société Equans (Axima) reste la plus proche des attentes de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De reconduire le contrat avec Equans pour une durée de 3 ans pouvant être renouvelé 1 fois par tacite reconduction.
- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce renouvellement

Votants : 7	Pour : 7	Contre : 0	Abstentions : 0
-------------	----------	------------	-----------------

2025-07-07 Validation du devis d'amélioration de l'éclairage public par le SIACVH

Après avoir pris connaissance du devis établi par le SIACVH concernant les travaux d'éclairage public sur la commune, le conseil municipal décide :

- D'approuver le devis du SIACVH d'un montant de 16 432.35 €TTC
- Autoriser le Maire à signer le devis et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation des travaux
- Les crédits ayant été votés au budget 2025

Votants : 7	Pour : 7	Contre : 0	Abstentions : 0
-------------	----------	------------	-----------------

2025-07-08 Participation de la commune aux travaux DECI à Montgloz

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur Raynal Jean de participer au frais DECI pour Montgloz à hauteur de 30% du coût des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte la proposition de participation

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

4 Divers

- Madame Curie a fait une demande de stage pour son fils qui est en 4^{ième} à la maison familiale des Fins. 4 semaines non consécutives seront proposées durant les horaires d'été de Thierry
- A partir de septembre 2025, l'ONF ne fera plus les facturations de vente de bois, la Commune devra prendre en charge cette facturation. L'ONF donnera les éléments afin que cette mise en place soit efficace rapidement.
- Suite à la demande de Monsieur Chenut, une prise en charge du surplus tarifaire appliqué aux enfants extérieurs à la commune de Pont De Roide sera apportée. Son montant est de 5€ par jour
- Les travaux de réfection de toit au local du foot seront réalisés par Frédéric Parent au cours du mois d'août
- La CCPM devrait rendre son avis pour la rétrocession de la compétence scolaire au mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé,
Monsieur le Maire lève la séance à **22h15**

Fait à Montécheroux le **7 juillet 2025**

Cuny Christophe
Le secrétaire de séance



Bonvalot Léon
Le Maire

